

aux scrofuleux, mais aussi en rénovant leur constitution et en atténuant le lymphatisme, qui a été, chez eux, le sol dans lequel la scrofule a pris racine. Trousseau, plaçant sous ce rapport l'huile de morue très-au-dessous du rang qu'elle occupe dans le rachitisme, reconnaît cependant que la scrofule est souvent modifiée par ce médicament avec une grande puissance.

Les maladies des os et des articulations, les formes graves des maladies de peau et les ophthalmies dominées par la diathèse scrofuleuse, sont le champ sur lequel se déploie, de préférence, l'utilité de ce précieux médicament.

Il n'est pas de praticiens qui n'aient constaté l'utilité de l'huile de morue dans les tumeurs blanches; il n'en est guère qui voient, aujourd'hui, des arthropathies guérir sans l'intervention de ce médicament; c'est là certainement une de ses applications les plus utiles. Un médecin anglais, Rilliet, a publié, il y a vingt ans, une série d'observations se rapportant à des maladies des os et des articulations d'origine scrofuleuse et qui ont été remarquablement modifiées par l'huile de morue. Tous les médecins en retrouveraient aujourd'hui d'analogues dans leurs souvenirs. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point.

En ce qui concerne le lupus, la forme la plus tenace et la plus grave des scrofulides, Hughes Bennett, Emery et Devergie, ont signalé l'utilité de l'huile de morue contre cette redoutable maladie. Le second de ces observateurs a publié une statistique embrassant 74 cas de lupus; sur ce nombre, 28 sont sortis guéris de l'hôpital Saint-Louis, 12 étaient en voie de guérison au moment où ils laissaient l'hôpital⁽¹⁾. Devergie, tout en ne partageant pas l'enthousiasme que cette médication inspirait à son collègue de Saint-Louis, lui a cependant attribué une valeur très-sérieuse, principalement contre le lupus serpigineux non ulcéré; le lupus des membres obéit mieux à ce moyen que celui de la face; le *lupus tuberculeux*, qui, au lieu de ramper, marche en profondeur, est moins accessible à cet agent. Devergie emploie concurremment les applications d'huile de cade sur la surface malade. Brefeld a conseillé comme topique une pommade

(¹) 768. Emery donnait des doses énormes d'huile de foie de morue. Il prétend être arrivé à la dose incroyable de 1000 gram. par jour, avec la seule précaution de prescrire en même temps de l'eau de Seltz. Il débutait par 100 gram. Il prétend n'avoir rencontré que 9 sujets sur 74 qui n'aient pu dépasser la dose journalière de 100 à 120 gram., c'est-à-dire de 10 à 12 cuillerées à bouche. Ce dermatologiste a rencontré une série exceptionnelle d'estomacs tolérants. Retenons simplement de cette méthode le principe des hautes doses.

dans laquelle le sous-acétate de plomb liquide est associé à l'huile de morue⁽¹⁾.

Quant à l'emploi de l'huile de morue dans le groupe des ophthalmies scrofuleuses, c'est là un point de pratique devenu usuel, en quelque sorte, et sur lequel je n'ai pas à insister.

Je n'insiste pas sur les particularités relatives aux modes d'administration de l'huile de morue, et je renvoie le lecteur aux détails dans lesquels je suis déjà entré à ce propos. (Voy. t. I, p. 702, note 695.)

ARTICLE X. — ANTISCROFULEUX VÉGÉTAUX

§ 1. — Préparations de noyer

On rapporte généralement à Baumes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, les premiers essais réguliers qui aient été faits du noyer dans le traitement de la scrofule, et ces recherches remontent à 1789. Mais Négrier (d'Angers) s'est approprié ce traitement par la multiplicité et le caractère scientifique des recherches auxquelles il s'est livré à ce sujet. C'est en 1841 que ce médecin publia dans les *Archives générales de médecine* (avril et mai 1841) le résultat de ses premières recherches; elles embrassaient 52 cas: 10 se rapportant à des engorgements strumeux non ulcérés, 3 à des ophthalmies scrofuleuses, 20 à des engorgements strumeux abcédés, 19 à des gonflements et caries scrofuleuses des os. En 1844, Négrier insérait dans le même recueil le résultat de ses nouveaux essais; ils n'étaient pas moins satisfaisants que les premiers, et, fort de son expérience, il formulait les conclusions suivantes:

- 1° Les affections scrofuleuses sont, en général, radicalement guéries par l'usage des préparations de feuilles de noyer;
- 2° La guérison survient dans les trois quarts des cas;
- 3° Il faut de trente à cinquante jours pour que les effets du médicament commencent à se dessiner. Les modifications générales précèdent les modifications locales;
- 4° Les engorgements strumeux non ulcérés sont plus réfractaires à ce traitement que les ulcères scrofuleux, les plaies fistuleuses et les caries des os;
- 5° L'ophthalmie scrofuleuse paraît surtout justiciable de ce moyen.

(¹) 769. Voilà la formule de cette pommade:

℥ Huile de foie de morue.....	15 gram.
Sous-acétate de plomb liquide.....	8 —
Jaune d'œuf ou axonge.....	12 —

Même en supposant que l'auteur se fût laissé entraîner à un peu d'enthousiasme, en considérant les préparations de noyer comme ayant une efficacité antistrumeuse égale à celle des préparations d'iode, si elle ne leur est supérieure, il n'en reste pas moins, pour tout esprit impartial, l'impression que ce médicament occupe et doit garder une place distinguée dans la série des médicaments antiscrofuleux. Son innocuité, son prix minime ou nul, constituent deux autres avantages dont le praticien doit tenir compte. Le dernier a d'autant plus de valeur que la scrofule exerce ses ravages dans les classes pauvres, et qu'un antiscrofuleux qui ne leur impose aucune dépense est, par cela même, d'une importance très-sérieuse.

Pouget a publié récemment, sur l'emploi thérapeutique du noyer, un travail intéressant basé sur 250 cas de scrofule traités par ce médicament et qu'il a empruntés à divers auteurs, à Négrier principalement, ou qu'il a observés lui-même. La guérison aurait été obtenue dans les deux tiers des cas : 41 ont obtenu une amélioration sensible ; chez 10, seulement, le traitement est resté complètement inefficace ; dans un certain nombre des cas de succès, les autres antiscrofuleux avaient été employés sans résultat : « Quel est, dit-il, le médicament qui, dans les mêmes circonstances, donne un aussi brillant résultat ? Est-ce l'iode ? Baudelocque, qui a préconisé par-dessus tout les préparations iodées dans le traitement des scrofules, cite 15 cas de guérison sur 67 enfants traités (pas même un quart des malades), les autres avaient vu leur état s'améliorer, et 20 malades (plus du quart) étaient restés réfractaires au traitement. » (Pouget, *Etude sur le noyer commun et sur son emploi en thérapeutique*; Thèse de Montpellier, 1875, p. 60.)

Il est certain que, si le noyer continue à tenir toutes ses promesses, son innocuité, comparée aux accidents d'iodisme constitutionnel que peuvent produire l'iode et ses composés, serait une raison de lui accorder la préférence.

Le fait de l'utilité du noyer comme antistrumeux me paraît bien établi ; et ceux-là même qui ne souscriraient pas à toutes les promesses qu'on a faites en son nom agiront prudemment en employant les préparations de noyer à titre accessoire, si ce n'est principal, dans le traitement de la scrofule (1).

(1) 770. Les formules les plus utiles à connaître pour l'usage externe sont :

1° La *décoction* préparée avec une petite poignée de feuilles pour un kilogram. d'eau et à l'aide d'une ébullition d'un quart d'heure.

L'étude clinique de ce médicament ne doit pas être considérée comme terminée ; il faut rechercher quelles sont les formes de la scrofule qui s'en accommodent plus volontiers, comparer son action à celle des iodiques dans les deux formes, éréthistique ou torpide, de la scrofule, etc.

Niemeyer croit que les préparations de noyer sont préférables à l'huile de morue pour les scrofuleux replets et peu enclins à la diarrhée, et que, dans les conditions opposées, c'est à l'huile de morue qu'il faut recourir de préférence.

§ 2. — Ciguës et conicine

I. *Ciguës*. — Que faut-il penser des propriétés anti-scrofuleuses de la ciguë et de son alcaloïde, la conicine ? Baudelocque, renouvelant, en 1837, les essais qui avaient été faits de la ciguë dans le traitement de la scrofule par Störck, Fothergill, Hunter, Swédiaur, a institué à l'Hôpital des Enfants un grand nombre d'expériences desquelles il a pu tirer ces conclusions que les diverses formes de la scrofule sont modifiées favorablement par la ciguë, et que certaines scrofules qui résistent aux autres médicaments peuvent céder à celui-ci.

Bazin a expérimenté également la ciguë en 1851 ; mais, comme il l'associait à l'iodure de fer, ses conclusions n'ont pas la même valeur. Martin-Damourette et Pelvet, qui ont publié, en 1870, un travail considérable sur la ciguë et la conicine, ont porté également un jugement favorable sur cette application de la ciguë, et ils se rallient à l'opinion de Vogt, qui croit la ciguë plus particulièrement indiquée contre les manifestations ganglionnaires et cutanées de la scrofule que contre ses localisations osseuses et articulaires. « L'expérimentation physiologique, disent-ils, s'accorde ici avec l'observation clinique pour expliquer comment la ciguë a moins de prise contre la scrofule ostéo-fibreuse ou secondaire (ostéite, périostite, tumeur blanche, etc.) que contre la scrofule superficielle ou primaire (scrofulides, catarrhe et ulcères scrofuleux). En effet, dans la scrofule profonde, la ciguë ne peut agir que par son action altérante générale, pour atténuer le développement des néoplasies interstitielles des tissus, comme

2° Des *injections* avec 50 gram. de feuilles pour 1,000 gram. d'eau bouillante.

3° Une pommade destinée au pansement des engorgements scrofuleux, et ainsi formulée :

2° Extrait de feuilles de noyer.....	30 gram.
Axonge	40 —
Huile essentielle de bergamotte.....	15 centigr.

dans le cancer; tandis que, dans les scrofulides et les catarrhes scrofuleux, l'action altérante générale est renforcée par les effets, beaucoup plus importants, de la cicutine sur la peau et les muqueuses, par lesquelles elle s'élimine.» (Martin-Damourette et Pelvet, *Etudes de physiologie expérimentale sur la ciguë et son alcaloïde*; Paris, 1870, p. 86.)

Ces médecins ont recommandé l'emploi de la ciguë dans les engorgements chroniques mono-articulaires chez les scrofuleux, et ils ont cité trois observations qui ne laissent guère de doute sur l'utilité de ce moyen ⁽¹⁾. (*Bull. de therap.*, 1862, t. LXIII, p. 289.)

Sans doute, je mettrais volontiers dans la liste des antiscrofuleux la ciguë au-dessous de l'iode et même du noyer; mais il ne paraît pas douteux qu'elle a une certaine efficacité contre cette diathèse; et il me semble impossible d'attribuer les bons effets qu'on en retire dans l'ophtalmie scrofuleuse à un pur effet de sédation de la douleur; elle agit bien sur celle-ci, mais en modifiant la diathèse qui est à sa racine.

II. *Conicine*. — La conicine ou cicutine a été également employée, et au même titre que la ciguë, dans le traitement des diverses manifestations de la scrofule, et particulièrement dans les ophtalmies entées sur cette diathèse. C'est à Fronmüller ⁽²⁾ et à Mauthner (de Vienne) que l'on doit surtout des recherches sur ce point. La conicine agit-elle dans ces cas comme moyen antiscrofuleux, ou bien ne modifie-t-elle les ophtalmies scro-

⁽¹⁾ 771. Voilà le traitement recommandé par Laboulbène :

1° Pilules contenant 5 centigr. de poudre et 5 centigr. d'extrait de ciguë. Une pilule d'abord, puis deux, et enfin six;

2° Onctions avec une pommade d'extrait de ciguë au tiers;

3° Séjour à la campagne, bonne hygiène, etc.

⁽²⁾ 772. Fronmüller a proposé les deux solutions suivantes :

Solution pour l'usage interne :

℞ Conicine.....	3 ou 4 gouttes.
Alcool rectifié.....	1 gram.
Eau.....	20 —

15 à 20 gouttes trois fois par jour dans de l'eau sucrée.

Solution pour l'usage externe :

℞ Conicine.....	1 gram.
Alcool faible.....	100 —

En badigeonnage sur les paupières, dans les ophtalmies scrofuleuses. C'est surtout dans les ophtalmies photophobiques des scrofuleux que la conicine est employée. Le sulfate de quinine, comme je l'ai déjà dit, me paraît préférable.

fuleuses qu'en faisant tomber, à titre de médicament analgésiant, la névralgie ciliaire, le blépharospasme et la photophobie, qui compliquent à un si haut degré les ophtalmies des scrofuleux ?

§ 3. — Antiscrofuleux végétaux divers

I. *Tussilage*. — Le *tussilage*, employé jadis contre la scrofule par un grand nombre de médecins, et en particulier par Peirilhe, Cullen, Hufeland, etc., a été signalé de nouveau par Cazin, dans son *Histoire des plantes médicinales indigènes*, comme jouissant d'éminentes propriétés antiscrofuleuses. Il l'a employé : 1° dans un cas d'ophtalmie photophobique double, durant depuis six mois, chez une petite fille scrofuleuse et qui avait été inutilement traitée par d'autres moyens; 2° dans un cas d'ophtalmie avec photophobie et engorgements ganglionnaires; 3° dans un cas de ganglionites abcédées et ulcérées. Suivant Cazin, l'action du tussilage est plus prompte que celle du noyer, et l'on peut avec avantage combiner ces deux moyens.

II. *Trèfle d'eau*. — Le *trèfle d'eau* ou *ményanthe* a été aussi employé comme antiscrofuleux, mais la réalité de cette propriété est encore à démontrer. Ses qualités amères et toniques peuvent rendre le trèfle d'eau utile dans le traitement de la scrofule, mais son action antiscrofuleuse n'est nullement prouvée.

III. — Les antiscrofuleux empruntés à la famille des Crucifères sont nombreux, mais leur usage est plutôt basé sur la tradition que sur l'observation clinique; je citerai en particulier le cresson (*Sisymbrium nasturtium*) et le raifort sauvage (*Cochlearia armoracia*), quoique ces deux médicaments soient plutôt employés à titre d'antiscorbutiques que d'antiscrofuleux. Le sirop de raifort simple ou iodé ⁽¹⁾ et le sirop de Portal ⁽²⁾ sont les deux

⁽¹⁾ 773. Le *sirop de raifort composé* du Codex se prépare avec des racines fraîches de cochléaria (*Cochlearia officinalis*), du cresson, des racines fraîches de raifort (*Cochlearia armoracia*), des feuilles sèches de ményanthe, de l'écorce d'orange amère, de la cannelle, du vin blanc et du sucre. Grimaud a eu la pensée heureuse d'introduire de l'iode dans ce sirop et a fourni ainsi un moyen commode d'administrer l'iode aux enfants.

⁽²⁾ 774. Le *sirop de Portal*, dont on use et on abuse tant, se prépare avec de la racine fraîche de raifort, des feuilles de cochléaria et de cresson, de la racine de gentiane, de la racine de garance, de l'écorce de quinquina jaune, de l'eau et du sucre. On pourrait aussi ioder ce sirop dans les proportions de 1 centigr. ou 2 centigr. d'iode par 20 gram.

formes les plus usuelles de l'emploi de ces végétaux à titre d'antiscrofuleux.

Tels sont les principaux médicaments à l'aide desquels on peut modifier la diathèse scrofuleuse. Je n'ai pas besoin de dire que l'iode et l'huile de foie de morue les dominent, et de beaucoup, par leur importance. Pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir passé sous silence un certain nombre d'agents considérés comme des antiscrofuleux d'une valeur réelle, je ferai remarquer que beaucoup de ces moyens n'ont dû leur réputation qu'à l'efficacité qu'ils déploient contre des éléments morbides communs qui ne sont, en quelque sorte, que la manifestation extérieure de la diathèse : inflammation, atonie générale, anémie, etc. On n'a atteint, en les employant, que la forme de la diathèse, et on a cru avoir dompté celle-ci ; et de là une multiplication abusive des médicaments réputés antiscrofuleux. C'est ainsi que Pujol, Baumes, Richter, Hufeland, etc., ont préconisé les *ferrugineux*, utiles dans l'anémie scrofuleuse, mais sans action sur la scrofule, sauf les iodures et bromures de fer, qui agissent plus comme iodiques que comme ferrugineux ; de même les *toniques amers* : le houblon (Pinel), le café de glands (Schaefer), la gentiane (Dubois), le quinquina (Fothergill), etc., ont été tour à tour considérés comme des antiscrofuleux éprouvés. Ils entament la *maladie*, mais non l'*affection*, et de là l'erreur.

CHAPITRE II

Régime antiscrofuleux

C'est surtout à propos de la scrofule que s'affirme la puissance de l'hygiène thérapeutique dans le traitement des maladies chroniques. Aussi est-il nécessaire d'associer ses ressources à celles de la pharmacologie, si l'on veut arriver à un résultat favorable.

L'*hydrothérapie* est certainement un des moyens les plus puissants à opposer à la scrofule ; mais je n'ai pas besoin de dire qu'elle n'agit nullement par une action spécifique, mais en transformant l'économie, en modifiant ce terrain du lymphatisme dans lequel seulement la scrofule peut pousser et fixer ses racines. C'est dire que l'hydrothérapie intervient surtout efficacement chez les individus en puissance de scrofule, mais qui ne sont pas encore porteurs de lésions strumeuses. On peut, en combinant l'hydrothérapie avec la gymnastique et les toniques reconstituants, transformer en quelque sorte des organismes entachés de scrofule et les prémunir ainsi contre les conséquences locales et générales de cette grave dyscrasie. Bégin, Fleury, et beaucoup d'autres avec eux, ont fait ressortir cette puissance de l'hydrothérapie pour modifier profondément l'économie et sub-

stituer aux traits des tempéraments nerveux et lymphatique ceux du tempérament sanguin. C'est là, en effet, le but auquel doivent tendre la pharmacologie et l'hygiène thérapeutique combinant leurs ressources. Il est bien entendu qu'il faut renoncer à l'opinion ancienne qui faisait reposer la guérison de la scrofule sur l'élimination d'un virus, d'un *hétérogène* spécial, le vice scrofuleux, et que l'hydrothérapie agit, non pas par son action sudatoire, mais par ses effets toniques et fortifiants.

En dehors même des procédés hydrothérapiques réguliers qui sont appliqués dans les établissements spéciaux, les bains froids et les ablutions froides sont des moyens de corriger le lymphatisme, de combattre l'atonie, qui est le propre cachet de la constitution des scrofuleux, et en même temps de donner à la sanguification une activité nouvelle. Fournier et Bégin ont insisté surtout sur l'utilité de ces pratiques, dont Cullen avait, du reste, fait déjà ressortir les avantages. « Le bain froid, dit-il, paraît avoir été plus avantageux qu'aucun des autres remèdes dont j'ai vu faire usage. » (Cullen, *Elém. de méd. prat.*, édit. Bosquillon ; Paris, M DCC LXXXVII. — *Des Ecouelles*, p. 614.)

Si l'hydrothérapie ordinaire est utile aux scrofuleux la *thalasso-thérapie*, c'est-à-dire cette médication complexe dans laquelle interviennent : l'influence du séjour sur le littoral, les bains de mer et quelquefois aussi l'emploi intérieur de l'eau de mer, déploie encore une bien autre efficacité. C'est là le grand remède du lymphatisme, et c'est par lui que, chez des sujets prédisposés par l'hérédité à la scrofule, on peut tenir en bride cette diathèse, en prévenir les manifestations locales et quelquefois même triompher de celles-ci. J'ai signalé plus haut le parti que l'on tire, à l'hôpital de Berck, de ce moyen puissant pour la guérison des scrofules. Brochard a signalé la transformation remarquablement rapide qu'éprouvent les enfants lymphatiques ou strumeux transportés sur les plages maritimes ; Dutrouleau a constaté à Dieppe l'influence favorable des bains de mer sur la scrofule à tous ses degrés. (*Dict. encycl. des sc. méd.*, 1^{re} série, 1868, t. VIII, p. 243.) C'est là, du reste, un point de pratique si bien établi qu'il serait superflu d'y insister. On ne peut, à ce propos, que déplorer l'incurie des populations qui ont à leur portée ce beau médicament, si propre à diminuer le tribut qu'elles payent à la scrofule, et qui semblent le dédaigner.

Le séjour de la campagne, celui d'une altitude assez élevée, en évitant toutefois les vallées profondes où la scrofule élit souvent domicile, l'habitation des localités qui joignent au bénéfice d'un air vif et stimulant celui d'une lumière abondante, sont aussi d'excellents auxiliaires du traitement de la scrofule.